30 novembre 2025 |

Ecrit par le 30 novembre 2025

Sécurité électrique : Enedis et le SDIS 84 scellent une alliance cruciale



Le 13 novembre 2025, au Salon des Maires de Vaucluse à Avignon, <u>Enedis</u> et le Service départemental d'incendie et de secours du Vaucluse (<u>SDIS 84</u>) ont signé une convention stratégique. Objectif : mieux coordonner leurs interventions en présence de risques électriques, sécuriser les opérations conjointes et former leurs équipes sur les spécificités du réseau électrique.

Dans un contexte où les interventions d'urgence (incendies, accidents, intempéries) mobilisent fréquemment à la fois les sapeurs-pompiers et les techniciens d'Enedis, la convention signée entre Enedis et le SDIS 84 formalise des engagements très concrets : une grille commune d'analyse des risques, un partage clair des responsabilités et des échanges opérationnels fluidifiés.

Une coopération renforcée face aux risques électriques

Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de la convention nationale signée en octobre 2025 par la Direction générale de la Sécurité civile (DGSCGC), Enedis, RTE, EDF SEI et d'autres gestionnaires de réseaux. Cette convention vise à encadrer encore mieux les interventions en présence d'électricité, en



formalisant des procédures partagées et en organisant des formations croisées entre sapeurs-pompiers et personnels des réseaux.

Le SDIS 84 : un acteur clé dans un département à risques

Le SDIS 84 est très présent sur le terrain avec 47 centres de secours répartis sur tout le département, structurés en cinq compagnies territoriales. Il assure environ 43 000 interventions par an, ce qui témoigne du niveau d'engagement opérationnel requis pour faire face aux risques naturels du Vaucluse : feux de forêt, inondations, mais aussi risques technologiques. Les effectifs du SDIS 84 sont, eux aussi, très conséquents : en sus des pompiers professionnels, il s'appuie sur près de 1 900 volontaires. Cette densité d'intervention exige une coordination fine, notamment lorsque des infrastructures électriques sont présentes.

Enedis: un rôle structurant et engagé

Enedis, gestionnaire du réseau de distribution électrique, joue un rôle central dans cette coopération : non seulement parce que ses infrastructures peuvent devenir des points critiques lors d'incidents, mais aussi parce que l'entreprise dispose de salaries sapeurs-pompiers volontaires. Lors d'incendies majeurs, ceux-ci sont mobilisés pour intervenir aux côtés des pompiers professionnels.



Copyright SDIS84 Communication

Outils opérationnels à l'appui

De plus, Enedis participe à l'élaboration d'outils opérationnels. Par exemple, dans la convention nationale, il est prévu la mise à disposition d'outils numériques partagés pour localiser plus précisément les lignes électriques dangereuses lors des interventions. Il y a aussi un partage d'expériences et des retours d'opération entre pompiers et techniciens réseau, afin de prévenir les accidents et optimiser les



pratiques. La convention entre Enedis et le SDIS 84 prévoit plusieurs leviers d'action avec une qualification améliorée. Une 'grille commune d'analyse des risques' va permettre aux opérateurs de mieux évaluer la nature des urgences : présence de lignes sous tension, zone à risque, possibilité de coupure... Cela doit améliorer la rapidité et la pertinence des demandes d'intervention.

Répartition claire des responsabilités

En définissant précisément quel acteur fait quoi : Enedis, sapeurs-pompiers les zones d'ombre sont réduites. Cette clarté est cruciale pour éviter les malentendus sur le terrain, en particulier quand il s'agit de couper ou de sécuriser des lignes à haute tension. L'objectif ? Fluidifier les communications lors d'interventions conjointes. Moins de perte de temps, moins de risques d'accidents, meilleure efficacité sur le terrain. Des sessions de formation permettront aux sapeurs-pompiers du SDIS 84 d'acquérir une meilleure compréhension des infrastructures électriques, et aux techniciens d'Enedis d'appréhender les contraintes des secours : priorités, cadences, zones à risque...

Pourquoi cette collaboration est stratégique

Cette convention locale est plus qu'un simple acte formel : elle concrétise des enjeux croisés : Sécurité des personnes : en réduisant le risque d'électrisation lors des interventions, on protège à la fois les pompiers et les techniciens ; Efficacité opérationnelle : la coordination permet d'agir plus vite et de manière mieux pensée, ce qui peut sauver des vies ou limiter les dégâts ; Continuité du service public : en assurant des interventions sécurisées, Enedis garantit le rétablissement plus fiable du courant en situation de crise ; et valorisation des agents : la convention reconnaît la double casquette d'employés d'Enedis qui sont aussi sapeurs-pompiers volontaires, un engagement personnel qui mérite d'être soutenu. Par ailleurs, cette coopération locale s'inscrit dans un mouvement national plus large, comme en témoigne la convention signée récemment entre la DGSCGC et plusieurs gestionnaires de réseaux. Cela indique une montée en maturité du secteur, avec des standards plus élevés en matière de sécurit

Tout sur la gestion active du risque

En nouant un partenariat opérationnel avec le SDIS 84, Enedis va au-delà de son rôle du service public : elle prend des responsabilités actives dans la gestion du risque, au cœur même de ses infrastructures. À l'échelle du Vaucluse, cette convention représente une avancée concrète : des interventions plus sûres, plus rapides, mieux coordonnées. Un partenariat service électrique et sécurité civile.

Mireille Hurlin

Maires de Vaucluse : « Notre crédibilité est contestée »



Avignon : les ballons de Lium préviennent les feux de forêts

Implantée à l'aéroport d'Avignon, la start-up Lium propose une solution innovante de prévention des feux de forêts. Accompagnés par Vaucluse Provence Attractivité, les entrepreneurs ont mis au point un système de détection des feux de forêts et d'appui aérien aux opérations de secours avec des ballons dirigeables et captifs à l'hélium.

Trouver le moyen de lutter contre le fléau des incendies qui ravagent des milliers d'hectares (10 000 en 2019) a été le point de départ de cette aventure pour les deux co-fondateurs de Lium : Guilain Yvon et Thomas Fattore. C'est aujourd'hui chose faite avec la fabrication de leurs ballons dirigeables et captifs à hélium. « Grâce à notre expérience dans le domaine des aéronefs, nous voulions développer une solution capable de détecter prématurément les départs de feux et ainsi éviter leur propagation. »

Comment ça marche?

L'objectif de Lium est d'apporter une solution efficace aux SDIS (Services départementaux d'incendie et de secours) pour détecter plus prématurément les départs de feux de forêts et suivre leur évolution avant, pendant et après l'intervention des sapeurs-pompiers. « Pour ce faire, nous développons des ballons captifs révolutionnaires capables d'être transportés et déployés rapidement par ses utilisateurs. Équipés de caméras haute-performance, nos aérostats seront à même de fournir un retour vidéo aérien de grande qualité tout au long des interventions. »

Grâce à ces ballons, les pompiers pourront surveiller pendant plusieurs jours des forêts exposées à de forts risques de départ de feu, mais aussi avoir des visions d'ensemble de l'incendie (quand ce dernier a déjà commencé à se propager) afin de mieux comprendre son comportement (vitesse, direction, etc...) et ainsi le maîtriser plus prématurément. « Notre solution permet finalement de protéger à la fois la vie des forêts mais aussi celles des hommes et des femmes qui combattent les feux. »

© Lium

Accompagnement VPA

Cette start-up a été accompagnée par Vaucluse Provence Attractivité, qui a notamment permis la mise en relation avec les pôles d'excellence Safe et Cap énergie. La start-up Lium est aujourd'hui introduite dans les réseaux des entreprises du marché nucléaire. L'Agence a également facilité son installation au sein du Technopôle Pégase. En savoir plus sur LIUM: www.lium-tech.com/





30 novembre 2025 |

Ecrit par le 30 novembre 2025

La caserne des pompiers de Cheval-Blanc bientôt réaménagée



Il y a quelques jours se tenait la présentation des travaux de rénovation et d'extension de la caserne de Cheval-Blanc débutés récemment. A cette occasion, le Capitaine Jean-Marie Lagier, chef de centre et son adjoint l'Adjudant-chef Bruno Maurer ont été mis à l'honneur.

C'est en fin d'année que devrait être inauguré le centre réaménagé, qui atteindra les 470m2 et 1071m2 de surface extérieure aménagée grâce à la réhabilitation d'un entrepôt situé à proximité. Deux zones ont ainsi fait l'objet de réhabilitation et d'extension : l'espace vie (88,67 m2) et l'espace intervention (381,48 m2) et équipements techniques. Le projet a été confié à l'atelier d'architecte Philippe Laurent à Avignon.



Coût des travaux : 600 000€, financés essentiellement par le Département, la Ville de Cheval-Blanc apportant une contribution à hauteur de 15%. Les sapeurs-pompiers chevalblanais pourront ainsi bientôt bénéficier de locaux adaptés pour effectuer leurs interventions qui s'élevaient à 344 en 2019 et 287 en 2020. « Ce nouveau centre va permettre aux 25 sapeurs-pompiers de travailler en toute sérénité et d'être encore plus performants », souligne Christian Mounier, Maire de Cheval-Blanc, Vice-président et conseiller départemental du canton de Cheval-Blanc.

Cette visite de chantier a aussi été l'occasion de mettre à l'honneur deux sapeurs-pompiers volontaires : le capitaine Jean-Marie Lagier, chef de ce centre, qui s'apprête à prendre sa retraite ainsi que son adjoint, le lieutenant Bruno Maurer, qui prendra ses fonctions à la tête du centre de Cheval-Blanc dans les prochains jours.



Le capitaine Lagier recevant ses galons de commandant ©Service communication SDIS84





le Lieutenant Maurer, futur chef de centre © Service communication SDIS84